



Laon, le 20 février 2019

Communiqué de presse

Grand Débat National

Remise des cahiers d'expression citoyenne à la préfecture de l'Aisne et aux sous-préfectures

À l'initiative du président de la République, le Gouvernement a engagé depuis le 15 janvier 2019 un Grand Débat National. Dans le département de l'Aisne, de nombreux élus se sont mobilisés : plus de 80 cahiers citoyens ont été mis à disposition de la population, lui permettant ainsi de témoigner, d'exprimer ses attentes mais aussi ses propositions.

Ce mercredi 20 février, l'ensemble de ces cahiers seront clôturés. À partir de cette date, la préfecture de l'Aisne et les sous-préfectures auront jusqu'au 22 février pour organiser leur centralisation. Une fois remis, les cahiers seront numérisés et remis le 25 février à la Bibliothèque nationale de France qui se chargera de référencer, indexer, numériser les contenus et de retranscrire ceux qui dactylographiés. L'ensemble de ces contributions sera ensuite traité et analysé.

Une remise officielle des cahiers citoyens aura lieu :

- à la **sous-préfecture de Soissons** le 21 février à 11h45, en présence de M. Crémont, maire de Soissons ;
- à la **sous-préfecture de Château-Thierry** le 21 février à 14h30, en présence des maires des communes de Trélou-sur-Marne et Charly-sur-Marne ;
- à la **sous-préfecture de Vervins** le 22 février à 9 h, en présence des maires des communes de Clairfontaine, Guise, Rocquigny, Étreux et Boué ;
- à la **préfecture de l'Aisne** le 22 février à 10 h, en présence de M. Olivier Josseaux, maire de Chambry ;
- à la **sous-préfecture de Saint-Quentin** le 22 février à 14 h, en présence de M. Julien Dive, député, de M. Rojo, maire de Bohain-en-Vermandois et de Mme Abdouli, 1^{re} adjointe au maire de Brissy-Hamégicourt.

Contact presse : service départemental de la communication interministérielle

Tél : 03 23 21 82 15 – 06 85 47 34 69- 06 07 98 05 83 - Courriel : pref-communication@aisne.gouv.fr